

Procès-verbal de l'Assemblée générale
de l'ASBL Volley Bruxelles du 22 février 2019 à 20h à IXELLES

Membres effectifs présents ou représentés :

- Forza Uccle : Julien De Maeyer
- Bario Jette Volley : Gaëtan Miny
- CAPCI-W.B. : Karim Bernoussi
- Flashing Femina Etterbeek : Patrick Vannoten
- VC Moortebeek : Robert Vermeersch
- Union Drogenbos VB : Sonia Faro Marques
- Bruxelles-Est VC : Stéphane Hennaut
- Ancienne VB : Julien De Maeyer
- RAS Maccabi : Sarah Blajwas
- Star-Ice : Patrick Vannoten
- Yoop Tigers : Quentin Ballinger
- Phenix Koekelberg Volley : Alexandre Vandepoel
- Ixelles Volley : Alain Van Wyve
- Loisirs BC : Jean-Luc Haubruge

Total des voix : **38/43** (cf. tableau des voix en annexe)

Membres absents ou non représentés valablement : Sporta Brussels Volley, Anderlecht Volley Team

Pour le Conseil d'administration : Jean-Pierre Brouhon, Guy Devillé, Thibault Lycops, Marc Menassa et Frédérick Vandembenden

La séance débute à 20h00.

Jean-Pierre Brouhon préside l'assemblée.

1. Accueil des membres effectifs et vérifications des pouvoirs

Le secrétaire souhaite la bienvenue aux représentants des différents membres effectifs et les remercie de leur présence.

Arrivée du représentant d'Ixelles à 20h10.

Arrivée du représentant de Sporta Brussels Volley à 20h15. La procuration n'étant pas signée par le secrétaire, elle n'est pas valable.

14 membres effectifs sur 16 sont présents ou représentés, soit 38 voix sur 43.

2. Mot du président

Le président évoque le manque de jeunes à Bruxelles. La formation animateur mise en place par l'association a eu un beau succès.

Les clubs exposent les problèmes qu'ils rencontrent au quotidien (salles, argent et entraîneurs) et demandent au CA de les aider à y trouver des solutions.

Le président rapporte quelques démarches déjà entreprises par l'association dans ce sens.

Il évoque également la réforme du championnat lancée par Volley Belgium et la FVWB et déplore d'une part que l'entité de Bruxelles ait été tenue à l'écart de l'élaboration de cette réforme et d'autre part qu'aucun club bruxellois n'ait été présent à la présentation faite par la FVWB à Namur.

Enfin le président évoque les assises du volley que la FVWB tiendra en septembre. Il invite les clubs à y participer en nombre et à faire entendre leurs propositions.

3. Elections

Aucune candidature n'a été rentrée que ce soit pour le poste d'administrateur ou celui de commissaire aux comptes.

Nous rappelons à nouveau aux membres effectifs l'importance du rôle d'administrateur et l'importance, le plaisir et l'obligation d'avoir des administrateurs féminins. Un appel aux bonnes volontés est donc lancé.

4. Modification au ROI

Une seule proposition a été introduite.

Elle est adoptée à la majorité moyennant la correction en Français du texte proposé.

5. Comptes annuels 2018

Les comptes annuels sont présentés par Jean-Pierre et Frédérick.

S'en suit une petite séance de questions et réponses.

Les comptes annuels 2018 sont adoptés à l'unanimité et décharge est donnée aux administrateurs.

6. Fixation du montant de la cotisation 2019-2020

Le CA propose de maintenir la cotisation à € 25,00 par équipe sénior avec un maximum de € 75,00 par membre effectif.

Pour l'année prochaine, le CA réfléchit à un autre type de cotisation plus équitable via le return perçu de la fédération.

Le montant de la cotisation est accepté à l'unanimité.

7. Présentation et vote du budget 2019

Le budget est présenté par Jean-Pierre Brouhon.

Explication des différents postes dépenses et en particulier :

- Clinics / Technique : l'association a demandé à la FVWB d'organiser une formation à Bruxelles. De son côté l'association va essayer d'organiser une formation « initiateur » dans la lignée de la formation « animateur » déjà organisée
- Action Bruxelles – Pôle Nord : la ville de Bruxelles veut développer du volley-ball féminin à la salle Pôle Nord. Elle veut également former ses éducateurs et professeurs au volley-ball. L'association va collaborer de façon active à ces deux projets
- Promotion Région Bruxelles-Capitale : organisation de tournois de « street volley » pendant les jours blancs dans plusieurs communes si obtention de subsides pour ce faire.

Le budget est adopté à l'unanimité.

8. Qualification pour les finales francophones jeunes

L'association a obtenu que les entités de Bruxelles-Capitale et du Brabant wallon aient chacune leur représentant aux finales francophones jeunes.

Se pose donc la question de l'organisation du tournoi qualificatif.

Le CA soumet trois possibilités aux clubs :

- organisation séparée BW / BC
- organisation BWBC et tous les matchs comptent pour sélectionner le qualifié
- organisation BWBC et seuls les matchs entre clubs bruxellois comptent

Plusieurs clubs s'expriment. La préoccupation principale est qu'il y ait un réel intérêt à cette qualification quelle que soit la formule choisie et ce pour toutes les catégories.

A la majorité les clubs choisissent de garder cette année une organisation par le BWBC où seuls les matchs entre clubs bruxellois comptent pour désigner le représentant de l'entité.

Une réflexion plus profonde devra être menée pour la saison prochaine.

9. Présentation du site internet

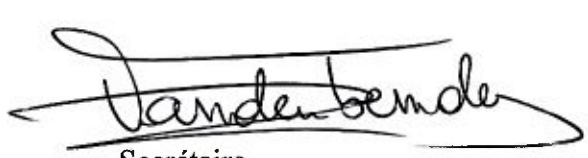
Le site de l'association est présenté en détail.

Un grand merci à Jean-Claude Baccus pour le développement gratuit de notre site web.

La séance est levée à 23h30.



Président



Secrétaire